

SECP – 1^{er} semestre 2014 Résultat net consolidé : 20M€

Ce communiqué concerne les résultats semestriels de SECP, filiale à 48,47% de la société Groupe CANAL+ SA

Le Conseil d'Administration de SECP, réuni le 20 août 2014, a arrêté les comptes au 30 juin 2014, qui se présentent de la façon suivante :

Chiffres consolidés (M€)	S1 2014	S1 2013	Variation
CA Abonnements	819	845	-3,1%
CA Publicité et Autres	105	104	1,1%
Total Chiffre d'affaires	924	949	-2,6%
Coûts d'exploitation	(803)	(811)	-0,9%
Commission de distribution	(88)	(106)	-17,2%
Résultat d'exploitation garanti	32	32	2,5%
Résultat financier	(0)	0	-
Impôts	(13)	(12)	-3,4%
Résultat net consolidé	20	20	3,7%
Résultat net part du Groupe	20	20	3,7%

L'examen limité des comptes a été réalisé par les Commissaires aux comptes.

Faits marquants du premier semestre 2014

Le 4 avril 2014, SECP a remporté, pour les 4 saisons 2016/2017 à 2019/2020, les lots 1 et 2 de l'appel d'offre sur les droits de diffusion de la LIGUE 1. CANAL+ proposera chaque week-end les trois meilleures affiches, le vendredi soir, le samedi après-midi et bien sûr le dimanche soir, ainsi que ses magazines emblématiques, JOUR DE FOOT, le CANAL FOOTBALL CLUB et le DEBRIEF.

Le 11 avril 2014, SECP s'est vu attribuer par l'UEFA un lot premium de la Champions League pour les trois saisons 2015/2016 à 2017/2018, qui lui permettra de prolonger durablement son offre de football. CANAL+ diffusera en direct un match de premier choix à chaque journée de Champions League et continuera de raconter la compétition grâce à son émission CANAL CHAMPIONS CLUB.

Le 14 janvier 2014, le groupe CANAL+ s'est vu concéder par la Ligue Nationale de Rugby (LNR) les droits de diffusion exclusifs du TOP 14 pour les cinq saisons 2014/2015 à 2018/2019. Ces droits portent sur l'intégralité des matchs du TOP 14, sur tous les supports et dans tous les territoires. Toutefois, à la suite de la saisine de l'Autorité de la concurrence par beIN Sports France en mars 2014, l'Autorité de la concurrence a décidé le 30 juillet 2014 de prononcer des mesures conservatoires à l'encontre du Groupe CANAL+ et de la LNR. L'Autorité de la concurrence a ainsi suspendu l'accord conclu avec la LNR à compter de la saison 2015/2016, et enjoint l'organisation d'une procédure d'appel d'offres. Le Groupe CANAL+ et la LNR ont fait appel de cette décision devant la Cour d'Appel de Paris.

SECP

Indicateurs Clés

A fin juin 2014, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs à CANAL+ (France Métropolitaine, DOM-TOM et Afrique), qui s'élève à 5,7 millions d'abonnements, est en croissance de 237 000 abonnements sur un an.

Dans un marché marqué par une pression concurrentielle accrue, les chaînes CANAL+ réalisent entre janvier et juin 2014 une Part d'Audience (PdA) de 3,8% auprès des individus de quatre ans et plus en France entière.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CANAL+, qui s'établit à 924 M€ pour le premier semestre 2014, est en recul de 2,4%, principalement impacté par l'augmentation du taux de TVA sur les abonnements de 7% à 10%, applicable à compter du 1^{er} janvier 2014.

Résultats

Les charges opérationnelles (hors commission de distribution) sont en baisse de 8M€ par rapport à l'année précédente. Cette diminution est essentiellement portée par les taxes assises sur le chiffre d'affaires, compensée en partie par une hausse des coûts de programmes liée à la renégociation des droits du championnat de football anglais pour les saisons 2013/2014 à 2015/2016.

Compte tenu du mécanisme de garantie prévu dans la convention de distribution conclue avec GROUPE CANAL+, le résultat avant éléments financiers et impôt ressort à 32 M€ soit une progression de 2,5% par rapport au premier semestre 2013.

Après prise en compte du résultat financier et de la charge d'impôts, le résultat net consolidé s'élève à 20 M€. Le résultat net part du groupe ressort à 20 M€.

La situation de trésorerie de la Société s'établit à 128 M€ à la fin du semestre, stable sur le semestre.

SECP a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2014. Le rapport financier semestriel peut être consulté sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessous.

Relations Investisseurs

Marine SCHENFELE

01 71 35 35 36

Site web : <http://actionnaires.canalplus.fr/>

Mail : relations-actionnaires@canal-plus.com

Direction de la communication

Laurence GALLOT

01 71 35 02 22

Antoine BANET-RIVET

01 71 35 00 26